

03 31. 1 F. 1.

Rome, le 24 juillet 1928.

ad. 1928. I. C. 2.

2 Copies.

*1 Copie au D. 46 F. Alg.
1 Copie au D 1. F.*

fol. 266.

109.

11 VIII 28

*En circulation
26.7.28
Lunich am
1. Aug 1928*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'entretien que j'ai eu hier soir avec le Chef du Gouvernement, que j'ai voulu saluer avant de partir en vacances.

Le Duce m'a tout de suite demandé si j'avais d'autres cas à lui signaler de difficultés faites à des Suisses établis en Italie. J'ai pu lui répondre, en toute sincérité, qu'aucun nouveau cas ne s'était produit depuis les instructions fort heureuses qu'il a données aux Questures, et que vous connaissez. En effet, j'ai interrogé à ce sujet tous nos Consuls, et leurs réponses sont unanimes.

Le Premier Ministre s'est informé de certains cas que je lui avais indiqués, et dont il se souvenait parfaitement, par exemple des deux maîtresses d'école de Milan, licenciées pour avoir épousé des Suisses. Il m'a demandé si elles avaient obtenu quelque indemnité. Je lui ai notifié que l'une avait reçu 17,000 lires et l'autre 15,000 lires. Je ne savais pas encore si elles s'en déclaraient satisfaites. De toutes façons, l'intervention du Chef du Gouvernement a été efficace. Il a ajouté que je ne devais pas craindre de lui signaler personnellement des cas qui pouvaient être résolus par lui sans passer par la filière administrative. C'est fort aimable de sa part, mais, comme vous pensez, pas toujours facilement réalisable.

*B32.4. F.
Lunich, Mon.
Tarciani*

A ce propos, je lui ai parlé de sa décision d'abolir le visa sur le passeport des étrangers venant travailler

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,
Chef du Département Politique Fédéral,

B e r n e



en Italie, à titre, naturellement, de réciprocité de la part des autres Etats. "Je souhaite, ai-je dit, que la Suisse puisse se montrer non moins libérale que vous dans ce domaine." Il m'a interrompu par cette boutade: "Il est facile d'être plus libéral que moi". Je lui ai expliqué cependant, une fois de plus, combien différente était la situation des deux pays, l'Italie n'ayant jamais à craindre une invasion de main-d'oeuvre étrangère, tandis que cette main-d'oeuvre est déjà surabondante en Suisse, comme le prouvent les chiffres vraiment impressionnants de nos statistiques. Il m'a fait observer que la politique de l'Italie n'était plus la même qu'autrefois dans le domaine de l'émigration, qu'elle retient ses ouvriers et exige tout au moins toutes sortes de précautions avant de les laisser partir pour l'étranger: la Suisse n'a donc rien à craindre.

Je lui ai dit aussi que ce que nous redoutions pour nos compatriotes en Italie c'étaient moins les difficultés opposées à leur entrée dans le Royaume que celles dont ils peuvent être l'objet une fois établis. "Nous n'avons chez nous, lui ai-je dit, rien de comparable à certaines pressions qui n'ont rien d'officiel, mais qui s'exercent dans les industries et le commerce contre la main-d'oeuvre étrangère; c'est là ce qui impressionne le plus nos compatriotes." Il m'a répondu que nos craintes n'étaient pas fondées et m'a fait comprendre plus ou moins que ces pressions ne s'exerceraient pas contre nos ressortissants. Mais, comme j'ai eu souvent l'occasion de vous le dire, il n'est pas entièrement le maître des courants qu'il a lui-même provoqués. En tous cas, je note combien ses dispositions sont toujours favorables et amicales à notre égard, ce qui me fait déplorer le langage de tant de nos journaux, et même de nos hommes politiques, en plein Parlement.

Je lui ai dit que j'aurai l'occasion de

vous voir prochainement, ainsi que les autres membres du Haut Conseil Fédéral, et qu'il aurait peut-être quelque communication à me faire concernant, par exemple, son exposé politique du matin même au Conseil des Ministres.

Il m'a répondu: "Vous pouvez dire à M. Motta que je n'ai rien à changer aux déclarations que j'ai faites au Sénat concernant la Suisse en particulier. Quant à la situation générale, je la juge favorablement. Nous sommes en train de négocier avec la France un Traité Général qui sera bien accueilli. (Il confirme ainsi ce que je vous écrivais dernièrement après ma conversation avec M. Beaumarchais). Le Pacte Kellogg ne suffira pas à assurer la paix au monde. Mais il est un symptôme encourageant d'un esprit qui domine à cette heure. Aucun des grands Etats ne peut songer à une aventure quelconque dans la situation économique actuelle. Tous désirent la paix, et si quelque petite flamme surgit dans les Balkans, elle ne suffira pas à propager l'incendie. Quant aux manifestations de Vienne en faveur de l'Anschluss, elles ne nous impressionnent pas outre mesure. Monseigneur Seipel se montre très réservé, et j'ai confiance dans sa politique. Sans doute, le rattachement de l'Autriche à l'Allemagne serait pour la Suisse un grave danger, d'autant plus qu'il est voulu par les 15 millions de socialistes allemands, lesquels exerceraient une attraction redoutable sur leurs correligionnaires en Suisse. Mais nous n'en sommes pas encore là."

J'ai saisi l'occasion pour remercier le Duce personnellement de son intervention dans l'affaire des papiers de Haller et pour lui confirmer les termes de votre lettre, dont je lui avais fait tenir une copie.

En sortant, j'ai rencontré les Ambassadeurs d'Espagne et de France et le Ministre de Bulgarie, qui atten-

*Papiers de
Haller*

daient dans l'antichambre du Premier Ministre.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, les assurances de mon respectueux dévouement.

Wagnier